Le Locle bouge ! Urbanisme, une ville en développement

La Ville du Locle, c'est 10'000 habitants, 8'000 emplois, 900 ans d'histoire. C'est surtout une Ville à la campagne, inscrite, à l'instar de La Chaux-de-Fonds, au Patrimoine mondial de l'Unesco. Si au début du 20e siècle, les forêts avaient quasi disparu, Le Locle bénéficie aujourd'hui d'une végétalisation luxuriante.

Au niveau de son aménagement du territoire et de son urbanisme, la Mère commune des Montagnes neuchâteloises est constituée de différents pôles. Favorisant les marqueurs et la lisibilité de la Cité, ceux-ci sont la Vieille Ville, c'est-à-dire le centre urbain, le pôle de formation, les pôles de loisirs, sport et détente, ainsi que le pôle industriel. Malgré un marché de l'immobilier relativement détendue, plusieurs projets de construction ont vu le jour ces dernières années (construction d'habitations) et de nombreux projets de développement sont en cours de consolidation : Le Locle bouge! Une ville tournée vers l'avenir.

Vieille Ville (centre-ville)

La Vielle Ville est le centre historique, commercial et culturel du Locle. La place du marché est le lieu de rencontre des citoyens et citoyennes. Avec ces vieilles bâtisses, côtoyant des ouvrages plus modernes (seconde moitié du 20ème siècle), la Vielle Ville, lieu de départ de la Révolution neuchâteloise de 1848, abrite l'Ancienne Poste, le Musée des Beaux-Arts, la Casino Théâtre, le Cellier de Marianne et autres lieux culturels. Comme tous les centres urbains, celui de la Mère commune est en mutation. Certaines enseignes commerciales font progressivement place à des établissements publics, enclin à se réapproprier les espaces. La lisibilité est un enjeu fondamental.

Le Locle : capital du Street art

En **2018**, l'association Luxor Factory, créée par Sylvie et François Balmer, lance son grand projet de « Le Locle, Musée à Ciel ouvert ». Soutenue par la Ville, tant au niveau financier que logistique, l'association parvient à faire venir nombres

d’artistes internationaux.

Engagé, populaire et accessible, le « Street Art » permet à la culture de sortir dans la rue et à la population de devenir acteur de la cité. Ces réalisations, souvent monumentales, valorisent l’urbanisme, transforme la Ville et renforce le positionnement culturel et touristique sur l’international

En **2020**, le projet bénéficie d’une participation fédérale et cantonale pour une période de quatre ans. En **2024**, la Ville octroie une subvention pérenne pour la pérennisation du projet.

Site de l’Exomusée – art urbain : www.exomusee.ch

Place piétonne entre les jardins du Casino et ceux de l’Hôtel de Ville

En **2023**, le Conseil général accepte la réalisation d’une **zone piétonne** entre les jardins du Casino et ceux de l’Hôtel de Ville.

Soutenu par la Confédération et s’inscrivant dans la continuité de l’esplanade de l’Hôtel de Ville, ce projet permet d’améliorer la convivialité et la valorisation de notre patrimoine, tout en sécurisant la rue du Technicum.

A noter que ce projet avait été refusé dans les années 80. Désormais, il

transforme un peu plus encore le centre ville et fait la joie des badeaux et visiteurs de passage.

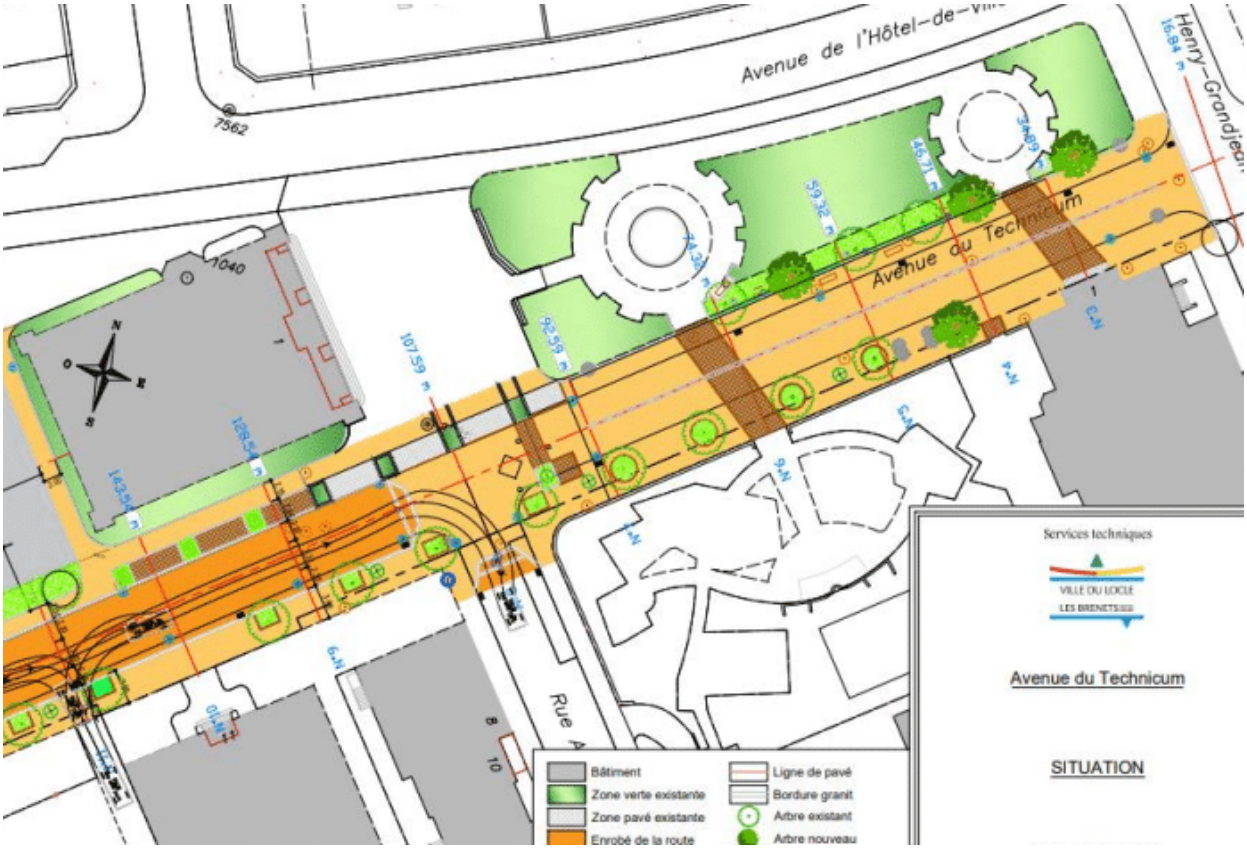

Réaménagement du centre des Brenets

En 2023, le Conseil général accepte un crédit pour la réfection du centre du village des Brenets.

Dans ce cadre, les travaux prévoient notamment la création d'une zone 30 km/h, des **aménagements piétonniers** et la réalisation, comme au début du 20e siècle, d'une **véritable place du village.** Celle-ci constituera un lieu de rencontre convivial et plaisant.

Conjointement avec ceux de l'État pour la partie supérieure, ces travaux se dérouleront en 2023 et 2024.

www.delcampe.net postcardman

La Place du Marché en zone de rencontre

En 2021, dans la continuité de la mise en zone piétonne de la Place du 1er Août, la Place du Marché se transforme.

La mise **en zone de rencontre** de la Place, parallèlement à la rénovation des bâtiments (notamment Grande-Rue 21), a permis l'extension des terrasses.

En 2022, les **Concerts de la « Plage du Marché »** sont lancés durant la période estivale.

Photo du groupe Dildo.

Rénovation de La « Fleur de Lis »

En 2017, le Conseil général accepte un cautionnement pour la rénovation du bâtiment historique de la Fleur de Lis.

L'hôtel de la *Fleur de Lis* est une institution dans l'histoire de la Mère commune. Ainsi, il a vu séjourner nombre de personnages illustres, dont par exemple, en 1788, le prince Édouard (1767-1820) d'Angleterre ou le héros de l'indépendance du Venezuela et dirigeant de la première république vénézuelienne, Francisco de Miranda (1750-1816) [1].

Lieu de départ, en 1848, de la Révolution neuchâteloise, ce bâtiment est une pièce maîtresse du patrimoine de la Mère commune des Montagnes neuchâteloises. De par sa volumétrie, il structure la rue du Crêt-Vaillant. Sa rénovation s’inscrit dans la requalification de la Vielle Ville.

Après de nombreuses démarches et en collaboration avec la Ville, la coopérative « Savoir-faire Le Locle » reprend la bâtisse.

En 2020, inscrite dans un processus participatif, soutenue par différentes fondations (dont la Loterie romande) et la Ville, la Fleur de Lis retrouve son éclat d'antan.

1. CALAME, Caroline, *Et tout près s'ouvre l'abîme… voyageurs au Locle et aux Moulins souterrains (1770-1830)*, publié par Moulins souterrains, Le Locle, 2003, p. 42.

Rénovation de la Place du « Jardin Klaus » et cheminement piétonnier sud / nord

En 2020, dans la continuité de la plateforme d'échange multimodale (gare des bus, vélos, piétons) de la place du 1er Août, un cheminement piétonnier sur l'axe nord / sud de la Ville est réalisé. Celui-ci constitue un enjeu important et une étape supplémentaire en matière de mobilité douce dans la Mère Commune des Montagnes neuchâteloises.

Ce **cheminement permet de relier la « Place de l'Oratoire » celle du « Jardin Klaus » et la « Place du Marché »**. La rénovation de la seconde place consiste notamment en la pose d'arborisation et de végétalisation, ainsi que de mobilier et de la mise en valeur de la fontaine historique.

Place du « 1er Août »

En **2017**, à la suite d'un concours d'architecture présentée à la population, le réaménagement de la **Place du 1er Août** débute. Cet ancien parking se transforme en système d'échange multimodal : gare bus, gare vélo et gare train.

Soutenue par la Confédération dans le cadre du projet d'agglomération, cette nouvelle gare bus/vélo améliore l'attractivité des transports publics (actuellement les arrêts principaux étant situés entre deux routes cantonales) tout en favorisant le développement d'une mobilité plus durable et des commerces.

Coupant les courts circuits en matière de circulation sur l'axe Billode/Grande-Rue (trafic pendulaire et résidentiel) tout en permettant une meilleure lisibilité de l'offre en transports publics, cette réalisation réaffirme le caractère urbain de la Ville du Locle.

En 2018, la place est finalisée. Sur la place piétonne, un nouvel établissement public voit le jour et la société TransN ouvre de nouveaux guichets.

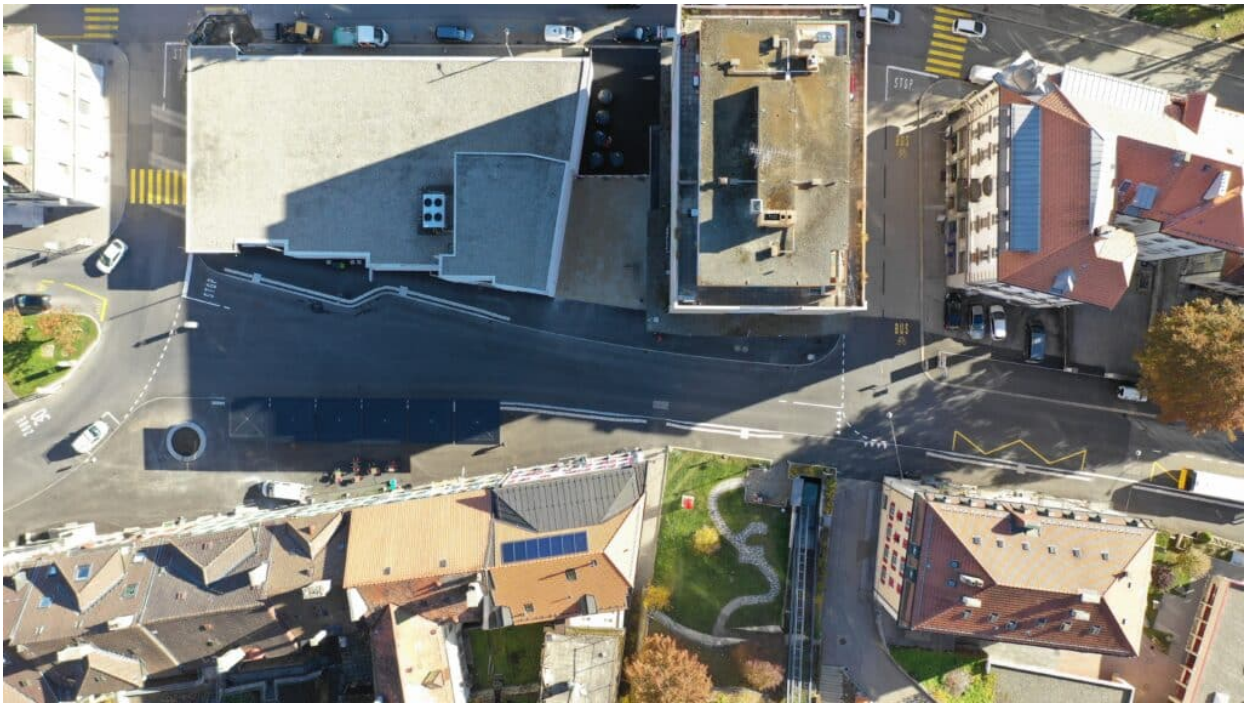

Rénovation de la « Place du 29 février »

Le 29 février 1848, les habitants du locle se soulève. La Révolution neuchâteloise débute. La République est proclamée. Le 1er mars, le régime prussien tombe.

En 2017, la « Place du 29 février » est rénovée dans la continuité de la rénovation de la rue historique de la Grande-Rue et du Crêt-Vaillant. Situé à proximité du 3ème Hôtel-de-Ville et du Vieux Moutier, cette place est assainie, bénéficiant au passage d’une nouvelle végétalisation et d’arborisation.

En 2018, la statue de la Révolution est rafraichie. Elle constitue un hymne à l'insurrection [2]. Cette oeuvre est celle de l'artiste communiste Hubert Quéloz, réalisée en 1948 pour le centenaire de la Révolution neuchâteloise (A cette occasion, c'est une maquette en plâtre qui fut inaugurée devant le Conseiller fédéral Max Petitpierre (1899-1994), le Général Guisan (1874-1960), ainsi que de nombreux représentants des cantons et de la République. La véritable statue arriva en juillet 1949 depuis la carrière de Fenin).

Ce monument incontournable de la Ville du Locle se compose d'un cheval au galop écrasant l'aigle prussien ; de l'héroïne qui représente l'enthousiasme révolutionnaire et du « *bel enfant qui crie l'annonce des temps nouveaux* »

Rénovation de la rue du Crêt-Vaillant

La rue historique du **Crêt-Vaillant** a été **rénovée** par étape (**2013**, **2015** et **2016**). D'une longueur de 530 mètres, cette rue a bénéficié d'un agrandissement des trottoirs et de différents aménagements (place de rencontre) réalisés en accord avec les membres de l'association du Crêt-Vaillant.

Colloquée en **zone de rencontre**, la rue du Crêt-Vaillant constitue un lieu

incontournable pour tous les amoureux d'histoire. Ainsi, la maison dit du « Grand Perron » qui abrita l'écrivain danois, Hans Christan Andersen, ou plusieurs rois de Prusse côtoie l'ancien hôtel de la Fleur de Lis, lieu de départ de la Révolution de 1848.

Nouvelle STEP du Col-des-Roches

En **2019**, le Conseil général accepte l'un des plus importants crédits de l'histoire de la Mère commune. Ainsi, la Station d'épuration des eaux est lancée. En conformité avec la législation fédérale et s'inscrivant dans une politique de développement durable, la nouvelle installation sera au bénéficie d'une chaîne de traitements micropolluants.

Mise en service en 1971, la Step du Locle ne correspondait plus aux exigences et normes du 21e siècle. A la suite d'une étude d'avant-projet, la rénovation de la Step a été estimé à 32'000'000.- HT. Un crédit a été libéré par l'autorité législative. Toutefois, la période Covid a eu un impact considérable sur les coûts. Un nouveau projet est en cours de réalisation.

Rénovation de l’Ancienne Poste / Forum / Carrefour

Premier bâtiment de l’époque républicaine, l’Hôtel des Postes a été construit en 1854 et a accueilli à son origine l’office postal, mais aussi la première école d’horlogerie du Locle.

Cet édifice constitue un véritable Arc de Triomphe marquant l’entrée de la Vieille Ville. Depuis 1975, le bâtiment, rebaptisé l’Ancienne Poste, abrita et abrite toujours un nombre important d’associations et de groupements culturels, dont la musique scolaire, le CLAAP ou le conservatoire.

Après un référendum à la fin des années nonante, le bâtiment, comprenant plus de 3’800 m2 de surface, est laissé à l’abandon. Le monument survit par l’intervention de corps de métier travaillant gratuitement et l’investissement des membres de l’Ancienne Poste.

En 2009, deux jours avant l'inscription de la Ville à l'UNESCO et après plus de 12 ans de rebondissements, le Conseil général accepte de libérer les fonds nécessaires au sauvetage du bâtiment.

Une stratégie de subventionnement croisée à été favorisée. Ainsi, bénéficiant de fonds importants de la Confédération et du canton, mais aussi d'une participation de la Ville de La Chaux-de-Fonds en contre-partie de fonds loclois pour le sauvetage du Bikini Test, l'Ancienne Poste a pu être assainie et se transformer en véritable **Maison régionale de la culture**.

La Ville s’est occupée de la reprise en sous-oeuvre et de la rénovation de l’extérieur (façades, fenêtre, toiture). Une Fondation, présidée par M. Francis Matthey, a effectué les travaux de rénovations intérieures. le bâtiment ouvre ses portes en **2015**. Outre les espaces locatifs, il comprend différentes salles multi-usages et une brasserie.

Depuis 2015, un **forum extérieur** est également réalisé en Ouest du bâtiment. Celui-ci est composé d’une place polyvalente pouvant accueillir des concerts, mais aussi une place de jeux. A proximité des collèges Daniel-Jeanrichard, cette place est quotidiennement utilisée par les enfants. Dans le cadre de la sécurisation des passages piétons, la diminution de la longueur de ceux-ci seront réalisés en 2017.

En 2015, un **nouvel aménagement du carrefour de l’horloge fleurie** a été réalisé par les Ponts-et-chaussées, en collaboration avec la Ville. Celui-ci structure l’entrée du centre ville. Au nord du bâtiment, un agrandissement des trottoirs a été réalisé, sécurisant les piétons et favorisant les transports publics (priorisation).

Brochure de présentation de l’Ancienne Poste

En 2015, les **trottoirs** au nord de l’Ancienne poste sont, par la Ville, **agrandis**, permettant d’une part la **priorisation des bus**, mais aussi la sécurisation du secteur, tout en favorisant la convivialité.

En 2017, la **réduction des passages piétons** sur la rue Daniel Jeanrichard (centre ville) sera réalisée. Par le biais d’une intervention en génie civil et en lien avec la loi sur la circulation routière (LCR), un décrochage des trottoirs permettra de sécuriser les passages en diminuant le gabarit de la route. De même, en conformité avec la loi sur les Handicapés (LHand), ceux-ci seront plus accessibles.

Ascenseur incliné « Le Remontoir »

Depuis 2015, l’ascenseur incliné le « Remontoir » relie le centre-ville et la gare ferroviaire, située à plus de 25 mètres de hauteur. Long d’un parcours de 62 mètres, il est composé d’une structure métallique et s’inscrit dans le courant du

fonctionnaliste. Conçue par le bureau Diener & Diener, cette réalisation augmente ainsi l'attractivité de la gare et constitue l'un des piliers du futur système d'échange multimodal (gare bus/vélo/train).

Le « Remontoir » permet également de découvrir la Ville autrement, faisant la joie tant des enfants que des touristes. Il est situé sur la place « Sidmouth square » (en hommage à notre ville jumelée), inaugurée en 2013.

Depuis sa mise en service, près de 200'000 mouvements annuels ont été recensés.

En 2018, dans le cadre de la rénovation de la place du 1er Août, le Remontoir est pleinement activé, faisant le lien entre la gare ferroviaire et la nouvelle gare bus. La place Sidmouth's square bénéficie d'un nouveau quai pour les bus et est réhabilité. Arrivée tout droit de Londres, une cabine téléphonique anglaise est déposée, rappelant le jumelage de la Mère commune à la station balnéaire britannique.

Place du marché : généralisation des terrasses

En **2013**, les piétons et citoyens se réapproprient progressivement le centre-ville et la Place du marché par une **généralisation des terrasses**.

Favorisant la convivialité, ces terrasses s'accompagnent par la suite de différents aménagements.

Un premier essai de fermeture du tronçon, porté par des commerçants et la Ville s'avèrent non concluant au vu des différentes oppositions. Un processus mené conjointement avec les commerçants et la HE-Arc a été mis en place.

En parallèle avec la foire hebdomadaire, différents aménagements ont été réalisés (armoire d'échange de livre, jeu d'échec,…) et les associations du Locle, dont notamment l'ADL (association de développement du Locle) organise plusieurs fois par année des activités.

Actuellement en zone 30 km/h, Grande-Rue devrait être prochainement colloqué en zone de rencontre.

Favorisant la convivialité, ces aménagements et cette généralisation des terrasses permettent de réaffirmer le caractère central de la place du Marché au Centre-ville du Locle.

Photo : Tourisme neuchâtelois.

Agrandissements de trottoirs et aménagements piétonniers

La « marchabilité » est un concept permettant de déterminer le potentiel piétonnier des cités. Dans cet optique et dans la continuité de celui-ci, la Ville du Locle promeut la marche à pied et par là même la santé et la protection de l'environnement. En effet, de par sa densification en matière de bâti, la Ville du Locle est idéale pour les

déplacements à pied. La Ville du Locle bénéficie ainsi de nombreux aménagements pour les piétons et des parcours découvertes. Même si les

changements prennent du temps, diverses places ont été aménagées (ici, la rénovation de la rue des Fiottets). Outre certains secteurs piétonniers (pôle de formation de l'avenue du Technicum, esplanade de l'Hôtel de Ville, …) ou zone de rencontre (Crêt-Vaillant, …), de nombreux trottoirs sont à disposition du public.

Au niveau de l'offre touristique, plusieurs parcours « découvertes » ont été mise en place. en Ville du Locle. Ainsi, vous pourrez aisément découvrir la trentaine de fontaines dans la Mère commune des Montagnes, son patrimoine bâti historique ou encore son parcours numérique dédié au développement durable (urbaine.ch).

Voies bus, pistes cyclables et vélo en libre-service

En 2014, le Conseil général de la Ville acceptait la réalisation de voies bus, couplées à des pistes cyclables en Ville du Locle. P

ermettant d'améliorer la vitesse des bus et par là même leur attractivité, celles-ci comprend deux modes d'utilisation : En Est et en Ouest, des voies bidirectionnelles (bus circulant sur la même voie) et, au centre-ville, des voies limitées le matin sur les places de parc existantes.

La mobilité durable passe également par le mise à disposition de vélos. Idéale pour parcourir de courtes distances, la Ville du Locle se munit de 6 stations couvrant l'Est et l'Ouest de la Ville. L'association *LeLocleroule* est créée. **En 2020**, des vélos électriques sont mis à disposition et un nouveau site internet est créé : *Le Locleroule.*

La gestion de la mobilité est essentielle. La Ville du Locle s'apprête

particulièrement bien à la marche à pied. De plus, plusieurs dizaines de leviers (plan de mobilité, covoiturage, transports publics, subvention, bornes électriques,…) ont été mis en place, afin d'encourager un autre type de mobilité. Voir : Le Locle bouge ! Mobilité

Renforcement de la cadence bus / Bus nocturne / Trains

En 2011, les trois villes du canton mettent à place des navettes interurbaines nocturnes, idéales pour les noctambules.

En 2012, la cadence des bus urbains en Ville du Locle passe de 30 à 20 minutes et à horaire régulier. Avec ce renforcement, la prise de connaissance préalable des horaires ne sont plus nécessaires. Chaque usager sait qu'un bus est à sa disposition toutes les 20 minutes.

En 2016, malgré les finances problématiques du canton (l'offre en transport publics étant financées par la Confédération, le canton et les communes), une cadence 30 minutes a été instaurée pour les train en partance du Locle en direction de La Chaux-de-Fonds. L'intégration de BLS a permis la mise en place d'une ligne directe La Chaux-de-Fonds – Berne.

En 2017, la Ville bénéficie de voies bus, couplées à des pistes cyclables, couvrant l'ensemble du territoire communal.

Plateforme de l'urbanisme durable : Urbaine.ch

En 2013, les villes du Locle, de La Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel lancent, en partenariat avec l'Etat et l'association Ecoparc, la plateforme « Urbaine.ch« . Reconnue et soutenue par la Confédération, cette plateforme permet de valoriser les différents projets inscrits dans l'urbanisme durable.

Différents projets sont jugés par un jury de professionnels de l'**urbanisme** et valorisés dans le cadre de cette plateforme. Plusieurs manifes

tations et événements sont réalisés.

En 2013, au Locle, une conférence sur le thème de « Route de contournement, quel impact sur le Centre ville? » est organisée. A La Chaux-de-Fonds, celle-ci porte sur les « Friches industrielles ».

En 2014, c'est le thème des « Eco-quartiers » qui retient l'attention des participants.

En 2015, des parcours numériques à travers les Villes de Neuchâtel et du Locle sont mises en place (parcours urbanisme durable).

En 2016, une conférence/débat se tient sur le thème « Mobilité neuchâteloise durable? Parlons-en! ». Un débat se tient également au salon de l'immobilier neuchâtelois.

En 2017, une conférence sur les « Espaces publics » et les chantiers participatifs » s'est déroulée simultanément à l'Ancienne Poste au Locle et à la Boissonerie à Neuchâtel. Des échanges interactifs entre les deux lieux et des débats radiophoniques ont eu lieux. Une seconde conférence s'est tenue sur les achats durables avec un représentant de la Fédération romande des

consommateurs.

Ces différents débats et conférences sont accessibles (voir les vidéos).

Rénovation du patrimoine privé

Si la parc immobilier de la collectivité est conséquent (pour des raisons historiques), les bâtiments privés sont en nombreux dans la Vieille Ville. Le Locle

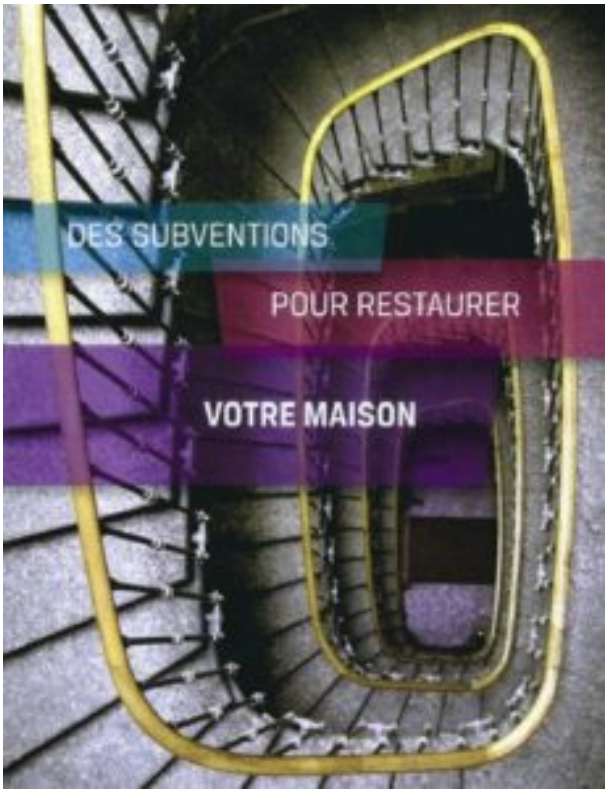

met à disposition des propriétaires différents leviers, dont notamment des soutiens techniques et des subvention pour la réhabilitation des objets de qualité (façades, ferronnerie, pierre de taille,…).

La Ville fait également le lien avec les différents services cantonaux, afin d'obtenir des aides au niveau de l'Etat de Neuchâtel ou de la Confédération.

En 2013, une nouvelle campagne de sensibilisation est lancée par le biais d'un tout ménage auprès des gérances. Le nombre de demandes lié à des projets de rénovation est en augmentation. Entre 2010 et 2015, celui-ci est corrélé à la bonne santé économique, mais aussi à une prise de conscience dans la préservation du patrimoine. Des capitaux privés sont perceptibles au sein de la Mère commune des Montagnes neuchâteloises, dans la continuité des investissements publics.

Plusieurs bâtisses d'importance en ville du Locle ont bénéficié d'investissement de la part de leur propriétaire. Parmi les grandes interventions, citons par exemple :

En 2011, Le Phare fait peau neuve. François Knellwolf et William Darbellay procèdent à la requalification de ce bâtiment imposant, qui abritait à l'origine l'usine Dixi. Des lofts modernes remplacent désormais les ateliers historiques. Situées à la rue des Billodes, ces façades majestueuses imposent le respect.

En partenariat avec la Ville, l'annexe Sud est également requalifiée, afin d'accueillir un service communal: le Bureau suisse de chronométrie (COSC).

En 2012, la société **Zénith** rénove intégralement son bâtiment. Créée en 1865, première usine (production regroupée) de l'histoire de l'horlogerie, Zénith fait peau neuve en investissant de manière importante sur son site loclois.

La manufacture horlogère est à l'origine de nombreuses avancées techniques et a contribué notamment à la conquête spatiale qui marquèrent la deuxième moitié

du 20ème siècle.

Avec ses investissements conséquents dans la rénovation de son patrimoine, la société y a intégré également un musée. Celui-ci et ses ateliers ouvrent régulièrement ses portes pour des visites guidées ou lors des journées du patrimoine.

En 2016, l'**Angélus**, ancienne fabrique de montre de la même marque,

a été transformé en habitation, proposant de nombreux lofts.

Ce bâtiment historique a été construit pour abriter dès 1904 la marque des frères Stolz. Situé à flanc de coteau (Alexis-Marie-Piaget 12), il se distingue pour tous les voyageurs qui arrivent en train.

Après la fin de la marque horlogère, il est transformé en locatifs et en ateliers. En 2015, ce monument de l'histoire horlogère accueille le tournage de plusieurs scènes du film « *Le Temps d'Anna*« . En 2016, il est rénové et retrouve sa splendeur d'antan.

En 2017, après son sauvetage (stabilisation du bâtiment), les travaux de rénovation de la Fleur-de-Lis débute. Soutenue par la Ville, la population et différentes fondations, la coopérative « Savoir-Faire-Le Locle » s'investit pour la requalification de ce monument d'histoire.

Progressivement, Le Locle se transforme. A la suite des investissements de la Ville et de la prise de conscience (et de confiance des acteurs de la place), les bâtiments se rénovent. La Ville se doit de rayonner pour ses habitants, mais aussi pour les générations futures.

En 2019, dans le cadre du 10ème anniversaire de l'inscription des Villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds, des visites d'intérieurs secrets sont organisées chez des privés : Visites d'intérieurs secrets.

Photo : Ville du Locle/NeoCom – « Des Subventions pour restaurer votre maison »

Photo [Zénith] : ASAGE – Association des amis des Grandes écoles

Réfection de la rue de Bellevue et création d'une promenade

En 2009, le Conseil général donne son accord pour la réhabilitation de la première étape de la route de Bellevue à proximité de l'Hôpital. D'une longueur de 550 mètres, la requalification de la rue de Bellevue s'est échelonné sur trois ans (2009, 2013 et 2014).

En matière de plus-value urbanistique, une promenade d'une longueur d'environ 250 mètre est désormais à disposition des piétons. Surplombant la Mère commune des Montagnes, cette promenade offre un panorama particulièrement intéressant sur l'Hôtel-de-Ville. La partie centrale et l'Est du tronçon offre également une vision globale de la Vielle Ville.

Rénovation du musée des Beaux-Arts

La Ville du Locle bénéficie d'une offre culturelle particulièrement appréciée. Ainsi, le moulin du Col-des-Roches, les musée d'histoire, de l'horlogerie ou des Beaux-Arts côtoient les nombreuses associations culturelles (Casino-la Grange, Comédia, Freeson,..) qui font vivre notre belle cité.

En 2011, à la suite de l'acceptation du Conseil général, la Ville entreprend la rénovation intérieure du musée du Beaux-Arts du Locle. Le projet est également soutenu par le comité du musée, la Loterie Romande et le canton. Un appel de fonds et de soutien à la population neuchâteloise est également effectué, invitée à acheter symboliquement un m2 de surface sur les 1'300 m2 constituant le musée.

Conçu par l'architecte veveysan Nicolas Fröhlich, le projet est marqué entre autre par son aspect contemporain, une revalorisation des espaces muséaux, la création d'une bibliothèque, d'un lieu destiné au jeune public et d'une cafétéria. Un atelier de restauration d'art est créé et les collections mises en valeur. Plusieurs objets de qualités ont par ailleurs été redécouverts durant les travaux, que ce soit des

boiseries ou des vitraux « Art nouveau ».

En 2014, Madame Nathalie Herschdorfer succède, au poste de conservatrice, à Madame Stéphanie Guex. Le « nouveau » Musée des Beaux-Arts ouvrent ses portes au public.

Urbanisme horloger Le Locle – La Chaux-de-Fonds : UNESCO

Le 27 juin 2009, l'**urbanisme** horloger Le Locle – La Chaux-de-Fonds est entré au Patrimoine mondial de l'UNESCO!

Cette reconnaissance mondiale repose notamment sur le caractère évolutif de tout un pan de l'histoire de l'industrialisation horlogère du 19ème et 20ème siècle : des habitats-ateliers aux grandes usines caractérisées par leur imp0santes fenêtres, en passant par les maisons patronales et les quartiers ouvriers. De manière holistique, les deux villes et leur architecture ont été construites pour et par l'horlogerie.

Si la Ville de La Chaux-de-Fonds est connue pour son plan en damier, utopique et rationnel, la candidature de la Ville du Locle s'est basée quant à elle sur le

nombre importants de ces bâtiments de valeur (Temple, Ancienne Poste, Château des Monts, Villa le Corbusier, Villa MontBlanc,…), mais aussi sur le Quartier-Neuf, véritable quartier destiné aux ouvriers.

Après cette reconnaissance, de grandes festivités s'en suivirent. Une fondation pour la valorisation du site fut créée et différentes démarches avec la Confédération ont été menées pour préserver ce patrimoine.

Rénovation du Casino

Situé au bordure des jardins de l'Hôtel-de-Ville, le Casino-Théatre du Locle, fondé en

1889, a fait peau neuve. La rénovation de ce lieu, qui accueille de multiple concerts et spectacles, coïncide avec la nouvelle programmation 2010-2011.

Un accès pour les handicapés et un éclairage similaire au bâtiment de la place du 1er Août a également été finalisé. Le casino a également ouvert une salle de Cinéma, projetant tant des avants premières que des films d'auteurs.

Remerciements : Gérance communal, peintres en bâtiment, l'Association Casino-la Grange, l'Association Ciné-Club Le Locle.

Rénovation du Temple

La chapelle Sainte-Marie-Madeleine est, avec celle de la Sagne, le plus ancien bâtiment religieux des Montagnes neuchâteloises. A la suite de la Réforme, la chapelle est transformée et devient le Temple. Appelé encore le Vieux Monsch (le Vieux Moine) et muni encore d'un reste de gargouille, vestige de la période catholique, le Temple est muni au 16ème siècle d'un remarquable clocher en pierre de taille gris clair. Un coq en feuille d'or culmine à plus de 40 mètres du sol.

En juin **2008**, le Temple du Locle connaît une rénovation bienvenue. Ainsi, les façades et l'intérieur sont refaits avec une aide substantielle de l'Etat. Le parc adjacent est également arborisé et son mur de souteinement amélioré.

Organisées par l'EREN, des festivités, suivies d'une exposition sur l'histoire de la bâtisse, ont regroupé plus d'une centaine de personnes.

Bâtiment incontournable en Ville du Locle, le Temple est l'un des témoins architecturaux de l'histoire de nos contrées.

Brochure de présentation du Temple

Esplanade de l’hôtel de Ville

L’hôtel de Ville du Locle est sans conteste l’un des plus beaux b

âtiments de Suisse romande. Construit en 1917 par Charles Günther, celui-ci se caractérise par son style « vieux suisse » et comprend de magnifiques salles, dont celle des mariages, du Conseil communal et du Conseil général. Voulant marquer la force de la Commune et l’importance du législatif, la symbolique du pouvoir y est omniprésente.

L’hôtel-de-Ville méritait donc bien un parvis susceptible de mettre en valeur son architecture monumentale. Ceci fut finalement fait .

En 2008, la rue est fermée et un parvis est réalisé. Même si l’esplanade fut critiquée à l’époque pour son style « néo-stalinien » (ce qui est faux par ailleurs), les festivités, qui accueillirent plus de 300 personnes, eurent lieux en mai de l’année suivante. Raccordant l’hôtel de Ville aux jardins fleuris, cette esplanade consacre l’importance de la cité et fait le bonheur… des jeunes mariés!

En **2012**, le bâtiment est ouvert au public et aux touristes.

[2] L’IMPARTIAL, « Hymne à toutes les libertés », 28 février 2006.

Photo Crêt-Vaillant : Photo : *Tourisme neuchâtelois*

Haut de la page

Fichier audio : jardinspopulaires-rsr

Haut de la page

Parler d’**urbanisme**, c’est aussi parler de la question énergétique, problématique

fondamentale à l’heure du réchauffement climatique : politique énergétique.

[En construction]

Haut de la page
Page précédente

Retour accueil